

CRITÉRIUM NATIONAL UFOLEP DE MODÉLISME NAVAL

3, 4 et 5 juin 2017
plan d'eau de Mancières
31390 CARBONNE



ufolep *South*
LE MODÉLISME AUTREMENT



Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique

31 rue des Amidonniers BP 10906 31 009 TOULOUSE CEDEX 6 Tél:05.62.27.91.12 Mail : ufolep-fol31@laligue.org

Circulaire d'organisation du
Critérium National UFOLEP de Modélisme Naval
Plan d'eau de Mancières 31390 CARBONNE
3, 4 et 5 juin 2017

SOMMAIRE

1. Édito du Président de l'UFOLEP Haute-Garonne
2. Le règlement de l'épreuve
3. Le comité d'organisation
4. Les épreuves
5. Sécurité
6. Accueil
7. Classement
8. Réclamations
9. Engagements
10. Fiche d'engagement
11. Planning
12. En route pour Carbonne
13. Plan du site
14. Hébergements
15. Restauration
16. Lien vers la fiche d'inscription

1. L'édito d'Alain RIBET, Président de l'UFOLEP 31

Le Comité Départemental UFOLEP Haute-Garonne est très heureux d'organiser le Critérium National de Modélisme Naval 2017, du 3 au 5 juin 2017, sur le Plan d'eau de Mancières à CARBONNE.

En effet après un essai infructueux en 2015, le comité directeur UFOLEP 31, habitué aux grands rassemblements nationaux comme la Gym, GRS et Cyclisme, mettra tout en œuvre pour que cet évènement soit inoubliable,.

Nous espérons également que cette manifestation sera un tremplin pour la promotion du modélisme dans notre département.

Nous remercions la ville de Carbonne et le Conseil Départemental de la Haute Garonne, le Conseil Régional Occitanie Pyrénées Méditerranée ainsi que l'UFOLEP nationale pour leur soutien. Merci aussi aux bénévoles qui œuvrent à longueur d'année pour que cette manifestation se déroule dans le respect de tous, et dans l'éthique du sport pour tous.

Nous accueillons avec plaisir et remercions toutes les personnes venues participer à cette compétition.

2. RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE

Le Critérium National UFOLEP de Modélisme Naval se déroulera le samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin 2017 sur le site du plan d'eau de Mancières à Carbonne. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP.

Toutefois les membres de l'Amicale Modélisme Carbonnais sont invités à participer à titre amical.

Organisateur :

Comité départemental UFOLEP de la Haute Garonne avec le soutien logistique du Club Nautique de Carbonne.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale SAM CLAP. Les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents aux différentes disciplines du Modélisme Naval seront appliqués.

Ces documents sont consultables sur le site <http://samclap-ufolep.fr/>

3. LE COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale
Responsable de la CNS	Guy AILLAUD
Membres de la CNS	Guy AILLAUD Jean-Pierre CAYET Georges ROCHE Jean-Paul ROCHÉ Jean-Paul THEBAULT
Président du Comité d'Organisation Délégué UFOLEP 31	Alain RIBET François DUCHE <i>ufolep-fo131@laligue.org</i>
Club de Nautique de Carbonne	Jean-Philippe SEMPRE Denis VOGÉZ

4. LES ÉPREUVES

Les disciplines représentées sur le Critérium sont les suivantes :

- . la ligne droite électrique
- . la voile libre
- . la maquette radiocommandée
- . le voilier radiocommandé
- . le racer radiocommandé
- . le pop-pop
- . l'élastiboat

Afin d'assurer la lisibilité des numéros de voile et des racers, les dimensions et les couleurs devront respecter le règlement à ce sujet.

5. SÉCURITÉ

Comme indiqué dans le cahier des charges de l'organisation du Critérium National, les règles de chargement et le transport des accus Li-po devront être respectés scrupuleusement, sous peine d'exclusion. Des recommandations à ce sujet ainsi que sur d'autres points relatifs au modélisme naval sont disponibles sur le site de la CNS dans la partie technique <http://samclap-ufolep.fr/>

Un local dédié au chargement des batteries est mis à votre disposition.

6. ACCUEIL

L'accueil de responsables des délégations se fera de 10h à 12h et de 14h à 18h le samedi 3 juin.

Tout inscrit qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (voir les Règlements Financiers des Épreuves Nationales pour le montant).

7. CLASSEMENTS

Classements individuels

Les points seront attribués de la manière suivante :

1 ^{er} : 200 points	9 ^{ème} : 130 points
2 ^{ème} : 190 points	10 ^{ème} : 125 points
3 ^{ème} : 180 points	11 ^{ème} : 120 points
4 ^{ème} : 170 points	12 ^{ème} : 115 points
5 ^{ème} : 160 points	13 ^{ème} : 110 points
6 ^{ème} : 150 points	
7 ^{ème} : 140 points	
8 ^{ème} : 135 points	

Aucun classement ne pourra être établi pour une catégorie comptant moins de 6 concurrents adultes et 3 concurrents jeunes. Il appartient au jury de décider avant le début des confrontations si une catégorie doit être annulée ou regroupée avec une autre. Les concurrents en seront informés dès l'accueil afin de pouvoir modifier éventuellement leurs diverses participations.

Le jury s'efforcera de départager les concurrents ex æquo (surtout pour l'attribution des trois premières places) en comparant, en particulier, le score des manches non prises en compte pour le calcul de la performance. Si aucune comparaison objective ne permet d'éviter les ex æquo, priorité sera donnée au plus jeune.

Classement par équipes départementales

Principe : à l'issue de l'ensemble des épreuves, il est établi un classement des participants regroupés par équipe départementale.

Composition de l'équipe : l'équipe départementale est composée de tous les concurrents d'un même département. Pour le classement par équipe, seront retenus les cinq concurrents les mieux placés sans qu'il soit possible qu'elles comptent plus de deux adultes et que s'y trouvent au moins trois jeunes.

L'équipe type sera composée de 2 adultes (A) et 3 jeunes (J). Les compositions suivantes sont aussi admises : 1A et 4J ou 5J.

Dans le cas où le nombre moyen de participants par département est réduit, la Commission Nationale peut décider de diminuer le nombre de membres de l'équipe avec un minimum de 1A et 1J.

Sont prises en compte dans le classement par équipes les disciplines dans lesquelles au moins trois départements présentent des concurrents.

8. RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées par les concurrents eux-mêmes ou leur responsable départemental dans les minutes qui suivent l'incident et, au plus tard, quinze minutes avant la fin de la confrontation. Elles sont adressées au Président du Jury, responsable technique de l'épreuve.

9. LES ENGAGEMENTS

Les participants devront tous être en mesure de présenter aux organisateurs leur licence UFOLEP régulièrement homologuée (au moins un mois avant le Critérium National). Les licences devront être signées et porter une photo récente du concurrent. *Une photocopie de ces licences sera jointe au dossier d'inscription dispensant ainsi d'une présentation à l'accueil.*

Pour faciliter le travail des organisateurs, il apparaît indispensable que tous les renseignements concernant les participants (nom, prénom, catégorie d'âge, numéro de licence, épreuves, fréquences) soient reçus par ceux-ci au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Deux catégories d'âge sont retenues pour toutes les épreuves du Critérium : Adultes (licences adultes) et Jeunes (licences jeunes).

Les feuilles d'engagement et d'inscriptions doivent être renvoyées avant le lundi 22 mai 2017, dernier délai impératif.

10. Fiche d'engagement et inscriptions départementales

Vous trouverez ci-joint le dossier complet d'inscription pour le critérium national de modélisme naval 2017 à Carbonne (Haute-Garonne).

Nous vous demandons de le remplir avec le plus grand soin, afin de limiter les erreurs de traitement.

Les versions numériques sont jointes au présent dossier.

Merci de respecter les instructions pour établir ces documents.

La fiche d'engagement et la liste départementale d'inscription sont à envoyer par courrier électronique à :

Jean Pierre CAYET
 Secrétaire de la CNS SAM-CLAP
 Beg Roz Ruat
 29910 TREGUNC
j-p.cayet@orange.fr

La fiche d'hébergement et de restauration est à envoyer à :

UFOLEP Haute Garonne
 31 rue des Amidonniers
 31000 TOULOUSE
ufolep-fol31@laligue.org

Et en copie électronique à Georges Roche responsable Sam-Clap Occitanie :

roche.georges@free.fr

11. Planning

Planning d'organisation du National Naval 2017														
Samedi 3 juin														
	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19	19 à 20	> 20
Accueil				XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Notation des bateaux													XXXXXX	XXXXXX
Racers électriques										XXXXXX	XXXXXX	XXX		
Voile R/C														
Maquettes									XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Voile libre														
Ligne droite électrique										XXXXXX	XXXXXX	XXX		
Pop pop									XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Élastiboat									XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			
Repas						XXXXXX	XXXXXX						XXXXXX	XXX
Réunion sécurité								XXXXXX						
Dimanche 4 juin														
	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19	19 à 20	> 20
Racers électriques		XXX	XXXXXX	XXXXXX							XXXXXX	XXXXXX		
Voile R/C					XXXXXX	XXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX				
Maquettes		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXX		XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXX		
Voile libre			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Ligne droite électrique			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Pop pop			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Élastiboat			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX			XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX		
Repas	XXX	XXX				XXX	XXXXXX						XXXXXX	XXX
Navigation de nuit (selon repas)														XXXXXX
Lundi 5 juin														
	7 à 8	8 à 9	9 à 10	10 à 11	11 à 12	12 à 13	13 à 14	14 à 15	15 à 16	16 à 17	17 à 18	18 à 19	19 à 20	> 20
Racers électriques		XXX	XXXXXX	XXX										
Voile R/C				XXX	XXXXXX	XXXXXX								
Maquettes		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Voile libre		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Ligne droite électrique		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Pop pop		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Élastiboat		XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX									
Démonstrations								XXXXXX	XXXXXX					
Repas	XXX	XXX				XXX	XXXXXX							
Palmarès										XXXXXX	XXX			

12. En route vers CARBONNE

Depuis Toulouse prendre l'autoroute A64 direction Tarbes et sortir 30 km plus loin, sortie 26 pour ne pas avoir à traverser Carbonne (trajet en vert sur le plan) et suivre la route jusqu'à l'entrée du Club Nautique de Carbonne, *pas de soucis, ce sera bien fléché !*



13. Plan du site



14. Hébergement



HEBERGEMENT CRITERIUM MODELISME

Deux formules pour les deux nuits (samedi 3 juin, dimanche 4 juin) :

- **Réservation d'un Mobil-Home 3/4 personnes** **78€**
- **Réservation d'un Chalet 4/6 personnes** **132€**
- **Réservation individuelle,** **35€**
avec d'autres participants éventuellement



10 chalets, un chalet est spécialement équipé pour les personnes à mobilité réduite.

Les chalets 4/6 places d'une surface de 35m² sont composés d'une chambre avec un lit en 140, une chambre avec 2 lits 90 plus un canapé convertible dans le séjour, une salle de bain et un WC.

Les chalets sont équipés d'une climatisation réversible.

Terrasse extérieure de 12m² pour profiter des journées ensoleillées.
Accès Wifi.



3 mobil home 3/4 places composés d'une chambre avec lit 140 plus une banquette convertible, un séjour, une salle de bain et d'un WC.

La terrasse équipée d'une table et de chaises vous permettra de profiter des journées ensoleillées.

Tous nos mobil homes sont équipés d'une climatisation réversible.



**HEBERGEMENT
CRITERIUM MODELISME**

BON DE COMMANDE HEBERGEMENT

A retourner avant le 29 Avril 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Type d'hébergement	Coût	Nombre	Total
Mobil-Home	78€		
Chalet	132€		
Réservation individuelle	35€		
Chèque	N°	TOTAL

Chèque à adresser avec le bon de commande à :

L' UFOLEP HAUTE GARONNE
31 Rue des Amidonniers
BP 10906
31009 TOULOUSE Cedex 6

15. Restauration



RESTAURATION SUR PLACE (base nautique) CRITERIUM MODELISME

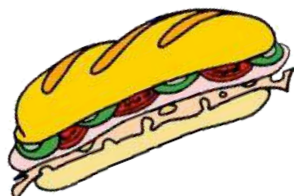
- **Petit Déjeuner :** **6€**
- Café, Lait, Chocolat, Thé, Pain, Beurre, Confiture, Cake, Jus d'orange.
A PARTIR : 7h30 à 9h

- **Repas :** **12€**



SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MIDI	DIMANCHE SOIR	LUNDI MIDI
Taboulé	Carotte Râpée	Betterave /Cèleri	Velouté	Salade
Saucisses	Côte de Porc	Magret de Canard	Steak Haché	Cuisse de poulet
Lentilles	Haricots Blancs	Haricots Verts	Purée	Pates à ail/huile d'olive
Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage
Glace	fruit	Tarte	Danette	Tarte
Vin / Café	Vin / Café	Vin / Café	Vin / Café	Vin / Café

- **Repas Pique Nique**
uniquement à emporter **Lundi Soir :** **6€**
1 Sandwich Jambon beurre, 1 fromage, 1 barre de céréales ou chocolatée, 1 compote et 1 bouteille d'eau.





**BON DE COMMANDE RESTAURATION
SUR PLACE (base nautique)
CRITERIUM MODELISME**

A retourner avant le 22/MAI/2017

Nom :

Prénom :

Journées	Repas	Nombre	Total
Samedi Matin	Petit Déjeuner 6€	6 € x.....	
Samedi Midi	Repas 12 €	12 € x.....	
Samedi Soir	Repas 12€	12 € x.....	
Dimanche Matin	Petit Déjeuner 6€	6 € x.....	
Dimanche Midi	Repas 12€	12 € x.....	
Dimanche Soir	Repas 12€	12 € x.....	
Lundi Matin	Petit Déjeuner 6€	6 € x.....	
Lundi Midi	Repas 12€	12 € x.....	
Lundi soir	Pique nique 6€	6€ x	
Chèque	N°.....	TOTAL

Chèque à adresser avec le bon de commande à :

**L' UFOLEP HAUTE GARONNE
31 Rue des Amidonniers
BP 10906
31009 TOULOUSE Cedex 6**



17. Fiches d'inscription

Dans la rubrique "**actualités**" (menu haut dans le site <http://samclap-ufolep.fr>) vous pouvez accéder aux documents (et les télécharger)
<http://samclap-ufolep.fr/index.php/actualites>

Rappel : ces fiches sont à renvoyer impérativement par mail à Jean-Pierre CAYET :

j-p.cayet@orange.fr et en copie à ufolep-fo131@laligue.org

Attention : Le règlement des engagements se fera sur facture de l'UFOLEP Nationale adressée aux Comités Départementaux après le Critérium: ne pas envoyer de chèques à l'inscription.

L'hébergement et la restauration sont à régler au Comité Organisateur (UFOLEP Haute-Garonne).

RAPPEL → les fiches d'inscription sont à télécharger au format Excel sur

<http://samclap-ufolep.fr/index.php/actualites>

Département :

CRITÉRIUM NATIONAL DE MODÉLISME NAVAL
Carbonne (31)

3, 4 et 5 juin 2017

INSCRIPTIONS

NOM et prénom des juges	Préférences

Mention **OBLIGATOIRE** (voir article 1.7 - CONTRÔLE SPORTIF de la réglementation générale)

(Ecrire très lisiblement les noms, prénoms et dates de naissance)

NOM et Prénom	Date de naissance	N° licence	Cat. Age	ACTIVITES PRACTIQUEES																		
				Ligne droite (1)		PopPop	Elasti boat	Voile libre (1)		Maquette (2)	Racers électriques (2)			Voile RC								
				< 50 cm	> 50 cm			< 75 cm	> 75 cm		Eco	Eco BL	Libres	Fréquence (2)	Groupe (3)	N°Voile						

ACTIVITES PRACTIQUEES :
 Ligne droite, pop-pop, élastiboat et voile libre : mettre une croix dans la case qui convient
Rappel : Fréquences réservées maquettes :
 26,995 - 27,095 - 41,120 - 41,160 - 41,200 - 72,250 - 72,260 - 72,330 - 72,340 - 72,490 - 72,500
 => Les fréquences 2,4Chz sont utilisables dans toutes les disciplines

- (1): colonne de gauche: jeunes uniquement
- (2): indiquer, dans la case qui convient, la fréquence, exprimée obligatoirement en MHz, utilisée prioritairement.
- (3): cf règlement 33.1 Voiliers radiocommandés
- (4): le co-gestionnaire est la personne qui pilotera le modèle

Département :

**CRITÉRIUM NATIONAL 2017
MODÉLISME NAVAL
CARBONNE (31) 3, 4 et 5 juin 2017**

ENGAGEMENTS

Concurrents licenciés "jeunes" (1)	6,00 €	X	0	=	0,00 €
Concurrents licenciés "adultes" (2)	13,00 €	X	0	=	0,00 €

(1) nés en 2000 et après
(2) nés en 1999 et avant

TOTAL : 0,00 €

NB : 1 seul droit d'engagement par concurrent, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

A, le

Coordonnées du Délégué départemental UFOLEP:

M ou Mme:

Adresse:

Ad. Internet:

Tél.:

DÉPARTEMENTALE (INSCRIPTIONS),

à M. Jean-Pierre CAYET
Secrétaire de la C.N. UFOLEP - SAM/CLAP
j-p.cayet@orange.fr
2230, route des Étangs
29910 TRÉGUNC

**pour le 22 mai 2017
délai impératif**